



**PRÉFET
DE LA RÉGION
NOUVELLE-AQUITAINE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction régionale de l'alimentation
de l'agriculture et de la forêt**

Service régional de l'alimentation

Affaire suivie par :

Sandra PAILLET

Gestionnaire technique

Tél. : 05 49 03 11 71

Mél : sral.draaf-nouvelle-aquitaine@agriculture.gouv.fr

Poitiers, le 11 AVR. 2024

SARL BEVER

30 route de Cantegrit Est

40110 MORCENX

Références :

Vu les articles L254-1, L.254-2, R254-1 et suivants du code rural et de la pêche maritime relatifs à la mise en vente, la vente, la distribution à titre gratuit, l'application et le conseil à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques ;

Vu le décret n°2011-1325 du 18 octobre 2011 fixant les conditions de délivrance, de renouvellement, de suspension et de retrait des agréments des entreprises et des certificats individuels pour la mise en vente, la distribution à titre gratuit, l'application et le conseil à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques ;

Vu l'ordonnance n°2019-361 du 24 avril 2019 relative à l'indépendance de activités de conseil à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques et au dispositif de certificats d'économie de produits phytopharmaceutiques ;

Vu le décret 2010-146 du 16 février 2010 modifiant le décret 2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements ;

Vu l'arrêté préfectoral du 17 octobre 2023 portant délégation de signature à Madame Virginie ALAVOINE directrice régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt pour la région Nouvelle-Aquitaine ;

Vu la décision du 8 janvier 2024 portant subdélégation de signature ;

Vu la demande de modification du périmètre reçue en date du 21 mars 2024 ;

Vu la certification d'entreprise délivrée par l'organisme certificateur (Bureau Veritas) en date du 21 mars 2024.

Agrément

pour l'application de produits phytopharmaceutiques en qualité de prestataire de services

Référence: n° AQ00318

Délivré à : SARL BEVER – SIRET : 40391259500010

domicilié : 30 route de Cantegrit Est
40110 MORCENX

pour l'exercice des activités :

☐ d'application, en qualité de prestataire de services, de produits phytopharmaceutiques ;

Direction Régionale de l'Alimentation de l'Agriculture et de la Forêt Nouvelle-Aquitaine

Siège : Immeuble le Pastel – 22. rue des Pénitents Blancs – CS 13916 -87039 LIMOGES CEDEX 1 - Tél : 05 56 00 42 00

Site Bordeaux : 51 rue Kiéser - CS 31387 - 33077 BORDEAUX CEDEX

Site Poitiers : 15 rue Arthur Ranc - CS 40537 - 86020 POITIERS CEDEX

Site internet : <https://draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/>

est couvert par cet agrément l'établissement et site visé dans le tableau suivant :

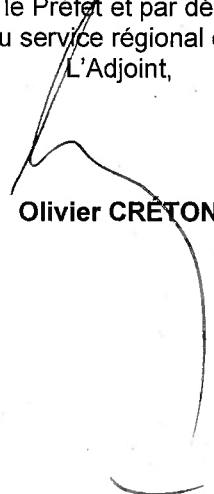
SIRET	Libellé de l'établissement	Libellé du périmètre de l'agrément	Commune de l'unité d'activité
40391259500010	SARL BEVER	Application en prestation de service : hors traitement de semence	40197 - MORCENX LA NOUVELLE

La présente décision annule et remplace celle délivrée le 21 octobre 2016.

Cet agrément est valide sans limitation de durée, tant que les conditions nécessaires à sa délivrance sont remplies. Il peut être exigé lors de tout contrôle par les agents de l'administration.

La présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif dans le délai de deux mois suivant sa notification, soit par courrier, soit par l'application informatique Télérecours accessible sur le site www.telerecours.fr

Pour le Préfet et par délégation,
Pour le Chef du service régional de l'alimentation,
L'Adjoint,


Olivier CRÉTON

Direction Régionale de l'Alimentation de l'Agriculture et de la Forêt Nouvelle-Aquitaine

Siège : Immeuble le Pastel – 22. rue des Pénitents Blancs – CS 13916 -87039 LIMOGES CEDEX 1 - Tél : 05 56 00 42 00

Site Bordeaux : 51 rue Kiéser - CS 31387 - 33077 BORDEAUX CEDEX

Site Poitiers : 15 rue Arthur Ranc - CS 40537 - 86020 POITIERS CEDEX

Site internet : <https://draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/>

est couvert par cet agrément l'établissement et site visé dans le tableau suivant :

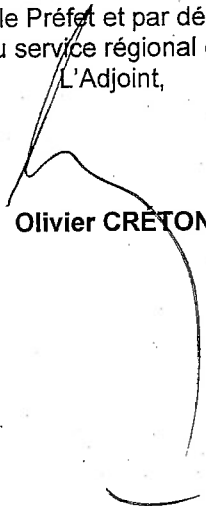
SIRET	Libellé de l'établissement	Libellé du périmètre de l'agrément	Commune de l'unité d'activité
40391259500010	SARL BEVER	Application en prestation de service : hors traitement de semence	40197 - MORCENX LA NOUVELLE

La présente décision annule et remplace celle délivrée le 21 octobre 2016.

Cet agrément est valide sans limitation de durée, tant que les conditions nécessaires à sa délivrance sont remplies. Il peut être exigé lors de tout contrôle par les agents de l'administration.

La présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif dans le délai de deux mois suivant sa notification, soit par courrier, soit par l'application informatique Télérecours accessible sur le site www.telerecours.fr

Pour le Préfet et par délégation,
Pour le Chef du service régional de l'alimentation,
L'Adjoint,


Olivier CRETON